De l'anémone pulsatille, par le Dr Bovet, de Pougues.

Si, depuis quelques années, la chimie organique a doté la thérapeutique de produits aussi utiles que nombreux, la matière médicale, de son côté, n'est pas restée en retard et, après le Muguet, le Strophantus, classés comme médicaments actifs, nous enregistrons l'Anémone pulsatile dont la valeur vient d'être révélée par des recherches toutes récentes.

Il faudrait remonter en 1884 pour trouver les premiers essais faits en Amérique sur cette plante que l'homœopathie utilise depuis longtemps contre le coryza chronique. Dans sa thèse inaugurale de décembre dernier, M. Dormant expose le traitement de l'Anémone pulsatile dans l'orchite blennorrhagique; cette médication a donné à son auteur 35 guérisons rapides sur 48 cas. M. le docteur Bazy qui, maintes fois, a eu l'occasion de l'expérimenter dans les mêmes conditions, lui assure une valeur incontestable, ajoutant que les douleurs si vives de l'orchite disparaissent du 1er au 3e jour; c'est déjà une qualité précieuse de ce médicament de soulager et même de guérir une affection contre laquelle, jusqu'alors, nous ne pouvions opposer que des applications externes de topiques plus ou moins sédatifs.

Mais l'anémone pulsatille ne doit pas être considérée comme spéciale à cette dernière maladie et, d'après nos observations, nous lui accorderons une activité non moins grande chez la femme, aussi bien dans les douleurs qui accompagnent la menstruation difficile que dans celles qui résultent d'une phlegmasie de l'utérus ou de ses annexes (métrite, ovarite, salpingite).

Sans chercher les causes si diverses qui retardent, avancent ou suppriment les époques chez la femme, nous donnons l'Anémone pulsatille ou son glucoside l'Anémonine, toutes les fois que l'élément douleur est le phénomène saillant du processus pathologique. Comme l'écrit M. Huchard, qui a expérimenté l'Anémonine, il faut reconnaître à l'Anémone pulsatille une action sur le système nerveux analogue à celle que donne l'Aconitine dans certaines névralgies; mais nous préciserons en disant que cette action devient *élective en se manifestant particulièrement sur les filets nerveux de l'appareil utérin*, et qu'il y a là une certaine analogie avec les faits signalés chez l'homme par M. Bazy.

Dans l'espèce, toutes nos observations nous ont montré le *pouvoir analgésique* de ce médicament qui, en toutes circonstances, a été un palliatif puissant déterminant souvent la guérison complète.

Toutefois, si nous sommes d'accord avec d'autres auteurs pour attribuer à cette plante des qualités éminemment sédatives, nous différons avec eux et sur le genre de préparation et sur le *modus operandi.*